



VILLE DE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
...ma vie, ma ville !

PROCÈS VERBAL – 15 JUILLET 2008

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Le 16 juillet 2008

À une séance régulière du Conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts, tenue dans la salle du conseil, située au 50, rue Saint-Joseph, le 15 juillet 2008 à dix-neuf heures trente (19h30), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Messieurs les conseillers: Grant MacKenzie, Jean- Léo Legault, Robert Lamarre et Sylvain Marinier, mesdames les conseillères Kathleen S. Labelle et Nicole Meloche, sous la présidence de son honneur le maire Laurent Paquette.

Étaient également présents: monsieur Denis Savard, directeur général et monsieur Benoit Fugère, greffier.

Était absent: Kenneth Hague, maire d'Ivry-sur-le-Lac

Ouverture de la séance

Le maire Laurent Paquette procède à l'ouverture de la séance

Mot de bienvenue.

Le maire, Laurent Paquette, souhaite la bienvenue aux citoyens dans l'assistance.

AG2008-07-063

Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE

les membres du conseil ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts;

ATTENDU QUE

les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Robert Lamarre, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

AG2008-07-064

Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 17 juin 2008

ATTENDU QUE

le greffier a remis une copie de ce procès-verbal, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Nicole Meloche, conseillère

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts approuve le procès-verbal de la séance régulière du 17 juin 2008.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

ADMINISTRATION

TRÉSORERIE

AG2008-07-065

Comptes payés – juin 2008

Il est proposé par Robert Lamarre, conseiller

appuyé par Jean-Léo Legault, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts approuve les comptes déjà payés du mois de juin 2008, au montant de 170 915,76 \$.

ADOPTÉE

AG2008-07-066

Dépôt du certificat du trésorier – Disponibilité de crédits – Fonds agglomération

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts approuve le dépôt du certificat du trésorier numéro CT-2008-6 – Disponibilité de crédits – Fonds agglomération.

ADOPTÉE

AG2008-07-067

Acquisition matériel informatique financé par le fonds de roulement de l'agglomération – Résultats d'appel d'offres SA-2008-003

ATTENDU QUE

l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts désire faire l'acquisition d'équipements informatiques ;

ATTENDU QUE

la Ville a procédé à l'appel d'offres sur invitation auprès de cinq firmes ;

ATTENDU QUE

trois soumissions ont été reçues ;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Nicole Meloche, conseillère

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts, sur la recommandation du directeur des Services administratifs, acquière le matériel informatique requis auprès du fournisseur suivant, conformément à leur soumission,

- « Centre Info Gestion », Portable, 1 219,99 \$, taxes en sus,
- « Centre Info Gestion », Imprimante HP Laserjet 2600N, 349,00 \$, taxes en sus ;

QUE ces dépenses en immobilisation soient financées par le fonds de roulement d'agglomération et remboursées sur une période de trois ans débutant en 2009 ;

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer ces dépenses qui seront imputées au poste budgétaire 41-000-60-926 pour le portable et 47-000-72-926 pour l'imprimante.

ADOPTÉE

AG2008-07-068 Partage du fonds de roulement

ATTENDU QUE le fonds de roulement constitué avant le démembrement d'Ivry-sur-le-lac le 1^{er} janvier 2006 est de compétence d'agglomération ;

ATTENDU QUE le conseil ne peut utiliser ces montants qu'à des fins purement de « nature d'agglomération » ;

ATTENDU QUE le conseil peut retourner ces montants aux municipalités liées ;

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Kathleen S. Labelle, conseillère

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le partage d'une partie du capital non affecté au 1^{er} janvier 2008 entre les municipalités liées, au prorata de leur richesse foncière imposable telle qu'elle apparaît aux rôles d'évaluation à leur dépôt en septembre 2007 ;

QUE le montant ainsi partagé soit fixé à 9 560,00 \$ pour Ivry-sur-le-Lac, 50 440,00 \$ pour Sainte-Agathe-des-Monts et 21 469,52 \$ pour augmenter le fonds de roulement d'agglomération ;

QUE le fonds de roulement de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts soit augmenté de 21 469,52 \$ pris à même ce partage.

ADOPTÉE

AG2008-07-069 Office municipal d'habitation de Sainte-Agathe-des-Monts – Dépôt des états financiers 2007

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Robert Lamarre, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le dépôt des états financiers de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Agathe-des-Monts au 31 décembre 2007.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

RESSOURCES HUMAINES

SERVICES TECHNIQUES

LOISIRS ET CULTURE

AG2008-07-070 Étude de faisabilité préliminaire – Agrandissement de la bibliothèque

ATTENDU QUE l'Agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts a mandaté le CRSBPL pour réaliser un plan de développement de la bibliothèque municipale Gaston-Miron;

ATTENDU QUE

les résultats préliminaires dudit plan de développement démontrent que la superficie de la bibliothèque se situe actuellement à 42 % de la norme provinciale;

Il est proposé par Nicole Meloche, conseillère

appuyé par Jean-Léo Legault, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts accepte l'offre de services de l'architecte Alain Richer au montant de 4 000,00 \$ plus taxes pour la réalisation d'une étude de faisabilité préliminaire en vue d'un agrandissement de la bibliothèque municipale Gaston-Miron;

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer cette dépense qui sera imputée au poste budgétaire numéro 1-02-7-2-9-30-459.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

AG2008-07-071

Service sécurité incendie - Réintégration de pompiers

ATTENDU QUE

messieurs Sylvain Tremblay et Luc Chalifoux ont déjà occupé les postes de pompiers ;

ATTENDU QU'

une sentence arbitrale ordonne la réintégration de ces deux pompiers ;

ATTENDU QUE

le pompier Tremblay occupait avant son congédiement le poste de lieutenant ;

ATTENDU QUE

des pompiers ont été nommés lieutenants intérimaires en attendant la conclusion des griefs ;

Il est proposé par Sylvain Marinier, conseiller

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts, sur la recommandation du directeur du service sécurité incendie, réintègre dans leurs fonctions messieurs Sylvain Tremblay et Luc Chalifoux, tel que stipulé par la sentence arbitrale rendue le 9 juin 2008 ;

QUE le conseil accepte la fin de la nomination intérimaire du pompier Yves Piquette à titre de lieutenant rétroactivement au 19 juin 2008, et qu'il reprenne à cette date ses fonctions de pompier.

ADOPTÉE

AG2008-07-072

Démission d'un pompier

ATTENDU QUE

monsieur Pierre Ladouceur a remis sa démission à titre de pompier pour la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts ;

Il est proposé par Nicole Meloche, conseillère

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts accepte la démission de monsieur Pierre Ladouceur, effective le 3 juillet 2008 à titre de pompier de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts.

ADOPTÉE

AFFAIRES NOUVELLES

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR.

AG2008-07-073

Levée de la séance

Il est proposé par Kathleen S. Labelle, conseillère

appuyé par Nicole Meloche, conseillère

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉE

Le maire, Laurent Paquette

Le greffier, Benoit Fugère

INDEX DES RÉOLUTIONS ADOPTÉES LE 15 JUILLET 2008

| | |
|--------------|---|
| AG2008-07-63 | Adoption de l'ordre du jour |
| AG2008-07-64 | Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 17 juin 2008 |
| AG2008-07-65 | Comptes payés – juin 2008 |
| AG2008-07-66 | Dépôt du certificat du trésorier – Disponibilité de crédits – Fonds agglomération |
| AG2008-07-67 | Acquisition matériel informatique financé par le fonds de roulement de l'agglomération – Résultats d'appel d'offres SA-2008-003 |
| AG2008-07-68 | Partage du fonds de roulement |
| AG2008-07-69 | Office municipal d'habitation de Sainte-Agathe-des-Monts – Dépôt des états financiers 2007 |
| AG2008-07-70 | Étude de faisabilité préliminaire – Agrandissement de la bibliothèque |
| AG2008-07-71 | Service sécurité incendie - Réintégration de pompiers |
| AG2008-07-72 | Démission d'un pompier |
| AG2008-07-73 | Levée de la séance |